

La Ville de Mont-Joli, au carrefour des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, joue le rôle de ville à caractère de centralité sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de La Mitis. Elle concentre des établissements d'envergure régionale et sous-régionale qui desservent la population de son secteur immédiat et celle d'autres régions de l'Est du Québec. La Ville est à la recherche d'une personne dynamique pour assumer les fonctions de :

**SUPERVISEUR AU SERVICE DE LA VOIRIE
(CONTRAT DE 6 MOIS – POSSIBILITÉ DE PERMANENCE)**

Sous la supervision du Directeur du service des travaux publics, la personne titulaire du poste planifie, coordonne et supervise l'ensemble des travaux municipaux dans les secteurs de la voirie, de l'entretien mécanique, des parcs et espaces vert et de l'approvisionnement et assiste son supérieur dans diverses tâches opérationnelles et administratives. En ce sens, elle assure la gestion efficace des ressources financières, humaines et matérielles qui lui sont confiées afin de respecter les délais de réalisation de façon à minimiser les coûts d'exécution tout en offrant un service de qualité dans un environnement sécuritaire. Au besoin, elle apporte un soutien à la division aqueduc et égout. Elle effectue également toute autre tâche connexe pouvant relever de cet emploi.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ou dans un domaine connexe (l'expérience peut compenser pour la formation);
- Expérience pertinente de trois (3) ans minimum dans des fonctions similaires et en gestion des ressources humaines idéalement au sein d'un environnement syndiqué;
- Connaissance des divers travaux municipaux (un atout);
- Polyvalence, sens de l'organisation, rigueur, bon jugement et facilité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles;
- Habiletés en communication, leadership reconnu et capacité démontrée de mobiliser les employés;
- Connaissance de la Suite Office;
- Détenir la carte ASP Construction;
- Permis de conduire valide.

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine. Les conditions de travail sont conformes à la politique des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Mont-Joli. La Ville offre une rémunération concurrentielle jumelée à une gamme variée d'avantages sociaux.

Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 31 mai 2021 à 16 h 30** à l'attention de : Marie-Hélène Gauthier, Directrice des ressources humaines, Courriel : ressourcehumaine@ville.mont-joli.qc.ca

La Ville de Mont-Joli remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Nous favorisons l'équité en matière d'emploi.